

BTS - Services informatiques aux organisations : Option A « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux » ; Option B « Solutions logicielles et applications métiers »

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35340/

Date de début de parcours certifiants : 01/09/2020 (5 ans)

Public: Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Pré requis : Exigés : Être titulaire d'un Bac Général, STMG Gestion et Finance, STMG Système d'Information et de Gestion, STI2D, STL ou d'un Bac Professionnel SN option RISC

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS:

- Rendez-vous individuel possible au 03 27 21 58 58
- Dossier de demande de formation, positionnement pédagogique :
 (tests écrits et entretien), délais d'accès : 15 jours avant la date de démarrage



OBJECTIFS PROFESSIONNELS:

Être diplômé du Brevet de Technicien supérieur Niveau 5 (Bac +2)

Le BTS SIO propose de deux spécialités : SLAM ou SISR. Le choix de la spécialité peut se faire dès le deuxième semestre de la première année. Il est chargé de concevoir et élaborer un service suivant un cahier des charges établi avec le client, évaluer et ajuster une solution après la mise en production, gérer le patrimoine informatique (équipements, applications, documentations...).

Compétences visées :

Support et mise à disposition de services informatiques :

- Gérer le patrimoine informatique
- Répondre aux incidents et aux demandes d'assistance et
- d'évolution
- Développer la présence en ligne de l'organisation
- Travailler en mode projet
- Mettre à disposition des utilisateurs un service informatique
- Organiser son développement professionnel

Option « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux » :

- Administration des systèmes et des réseaux

Concevoir une solution d'infrastructure réseau Installer, tester et déployer une solution d'infrastructure réseau

Exploiter, dépanner et superviser une solution d'infrastructure réseau

- Cybersécurité des services informatiques : Protéger les données à caractère personnel

Préserver l'identité numérique de l'organisation

Sécuriser les équipements et les usages des utilisateurs

Garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des services et des données de l'organisation face à des cyberattaques Assurer la cybersécurité d'une infrastructure réseau, d'un système, d'un service

Option « Solutions logicielles et applications métiers »

- Conception et développement d'applications : Concevoir et développer une solution applicative

Assurer la maintenance corrective ou évolutive d'une solution applicative, Gérer les données

- Cybersécurité des services informatiques : Protéger les données à caractère personnel

Préserver l'identité numérique de l'organisation

Sécuriser les équipements et les usages des utilisateurs

Garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des services et des données de l'organisation face à des cyberattaques Assurer la cybersécurité d'une solution applicative et de son développement

Domaine général : Culture générale, Sciences physiques et chimiques, Mathématiques, Anglais



85 avenue de Denain (bât Alexandre 2ème étage) 59300 VALENCIENNES Tél : 03 27 21 58 58 - Mail : <u>valarep@valarep.fr</u>



BTS - Services informatiques aux organisations : Option A « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux » ; Option B « Solutions logicielles et applications métiers »

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35340/

Date de début de parcours certifiants : 01/09/2020 (5 ans)

PERSPECTIVES POST-FORMATION:

Ce BTS SIO (Services informatiques aux organisations) permet un accès direct dans la vie active M1801 - Administration de systèmes d'information, M1810 - Production et exploitation de systèmes d'information

Poursuite d'études possible en Titre Professionnel Administrateur d'Infrastructures Sécurisées

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37680/ ou Titre Professionnel Concepteur Développeur

d'Applications https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37873/

ORGANISATION DE LA FORMATION:

Méthodes et moyens pédagogiques : Formation en alternance (1 semaine sur 2)

- Cours en présentiel en salle informatique et de cours banalisée
- Documents pédagogiques, études de cas, plate-forme de formation à distance, travaux pratiques
- Plateau technique : salle équipée en matériels informatiques

Modalités d'évaluation : Examen en fin de session :

- Examen ponctuel en fin de formation
- Epreuves professionnelles
- ♣ Epreuves écrites et orales en enseignement général

Validation: BTS - Services informatiques aux organisations (niveau 5 au RNCP)

Possibilité de garder les bénéfices de notes en cas d'échec à l'examen pendant 5 ans et de repasser les blocs de compétences manquants en prolongeant le contrat d'apprentissage ou en signant un nouveau contrat.

Nombre de participants : 25 participants Durée de la formation : 1 350 heures sur deux années scolaires

Tarif de la formation : Formation gratuite pour l'apprenti(e) et l'entreprise

4 16 982 € prise en charge par l'opérateur de compétences

Selon le « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1: « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. » Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail: « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité : Accès pour les personnes à mobilité réduite et quel que soit le handicap, Mise en place d'une adaptation des moyens de la prestation.

Dates et modalités de contact : Chaque année en septembre et/ou dès signature du contrat d'apprentissage

Contact: VALAREP 85 avenue de Denain 59300 Valenciennes Tel: 03 27 21 58 58 - Mail: valarep@valarep.fr

RESULTATS DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION : formation sans antériorité



UFA VALAREF

%
Taux de réussite
à l'examen**

Taux d'insertion professionnelle dans les 6 mois*** %
Taux d'insertion
global dans le
métier visé
dans les 6 mois

%
Taux de poursuite
d'études*

%
Taux d'interruption en cours de formation*

VALEUR AJOUTÉE: Individualisation des parcours de formation,

- Point Info Ecoute accessible au centre.
 - Accès aux ressources pédagogiques (ENT, CDI, ...)
 - Accompagnement individuel

Centre de Formation & UFA VALAREP DAMPIERRE FORMATION Siret : 78386335000014 – n° de déclaration d'activité : 31590770659

85 avenue de Denain (bât Alexandre 2ème étage) 59300 VALENCIENNES Tél: 03 27 21 58 58 - Mail: <u>valarep@valarep.fr</u>

Fiche formation/Valarep/v2/maj30.01.25